

## DÉCLARATION PUBLIQUE

### DEMANDE PRESSANTE DE LEVÉE D'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE ET OUVERTURE D'UNE INSTRUCTION JUDICIAIRE A L'ENCONTRE DE CHRISTEL ET CLAUDIA SASSOU NGUESSO

**Brazzaville - Paris - Dijon le 28 juin 2020** - Lors de ses vœux à la nation en 2018, le chef de l'Etat, Monsieur Sassou Nguesso avait solennellement réaffirmé son engagement à lutter contre la corruption. Pour lui, cette lutte est une priorité dans laquelle il ne peut y avoir "*ni petit ou gros poisson*" qui échappe au bras de la justice.



**Le 900 boulevard Biscayne à Miami est le 2ème immeuble en partant de la gauche**

Deux ans plus tard, cette volonté reste lettre morte, suscite la raillerie populaire et la suspicion des partenaires financiers du pays.

En effet, les grandes affaires de corruption internationale de notoriété publique impliquant les membres de la famille présidentielle ou des ministres d'Etat de premier rang restent à ce jour sans réponse du côté de la justice congolaise.

Pourtant, cette même justice a été prompte à se saisir de la rumeur publique et juger ceux que le peuple à juste titre a qualifiés de "*petits poissons*".

L'aggravation de la crise socio-économique a rendu encore plus insupportable ce sentiment d'injustice. Face à ce laxisme judiciaire, on est en droit de se poser la question de l'impartialité de l'Etat et de l'indépendance de la justice.

Dans un communiqué<sup>1</sup> publié le **17 Août 2019**, la Plateforme des organisations de la société civile congolaise pour le Respect des Droits de l'Homme et la Démocratie mentionnait déjà les nombreux montages financiers qui avaient permis aux enfants et à l'entourage de Monsieur Sassou Nguesso, de se constituer un patrimoine immobilier à l'étranger. En octobre 2019, elle avait mis la justice congolaise face à ses responsabilités en déposant une plainte devant le Procureur de la République près le

---

<sup>1</sup> <https://www.journaldebrazza.com/congo-une-plainte-contre-claudia-et-christel-sassou/>  
<https://lanouvelletribune.info/2019/10/congo-des-ong-portent-plainte-contre-les-enfants-sassou-nguesso/>

## DÉCLARATION PUBLIQUE

tribunal de grande instance de Brazzaville. Nous sommes au regret de constater qu'aucune action judiciaire n'a été enclenchée jusqu'à ce jour.

**Le jeudi 18 juin 2020**, le Miami Herald Journal révélait que les procureurs fédéraux américains allaient lancer une procédure de confiscation d'un appartement de 325 m<sup>2</sup> situé au 900 boulevard Biscayne à Miami, d'une valeur de près de 3.000.000 \$ ayant, selon les éléments en leur possession, servi à blanchir l'argent que Monsieur Christel Sassou aurait détourné des caisses de la Société Nationale de Pétrole Congolais.

Les députés Denis Christel Sassou Nguesso et Claudia Leboumba Sassou Nguesso sont respectivement épinglés pour des appartements à Miami et New York, le Ministre Henri Djombo est cité dans une affaire de malversation dans le secteur du bois, l'absence d'auto saisine du parquet pour enquêter et défendre les intérêts de la République est profondément attentatoire à la cohésion nationale et à la sécurité intérieure de l'Etat.

Il est malheureux de constater que l'ensemble des révélations sur les malversations notamment dans le secteur du pétrole reste sans réponse de la part du pouvoir judiciaire et de la représentation nationale encore plus en ce temps de crise économique mais aussi sanitaire et sociale consécutive à la pandémie de la Covid-19.

Nous réitérons notre demande de levée de l'immunité parlementaire des députés Denis Christel et Claudia Sassou Nguesso afin que la justice puisse s'exprimer de plein droit et appelons au Chef de l'Etat, garant des institutions et premier magistrat du pays, pour qu'il donne force à la loi et à sa parole.

### Signataires

Pour la plateforme des organisations de la société civile congolaise pour le Respect des Droits de l'Homme et la Démocratie ;

#### **Trésor Chardon Nzila Kendet**

Directeur exécutif  
Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH)

32, avenue des 3 martyrs.  
BP: 4021 Brazzaville-Congo  
+242 05 533 07 63/ 06 618 23 95/  
Skype: trésornzila1

[ocdh.brazza@ocdh-brazza.org](mailto:ocdh.brazza@ocdh-brazza.org)

<http://www.ocdh-brazza.org>

#### **Joe Ebina**

Président de la Fondation Charles  
EBINA

1, rue Piétonne Charles Ebina  
BP: 1307 Brazzaville  
+242 06 862 53 00

[lafondation.ebina@gmail.com](mailto:lafondation.ebina@gmail.com)

#### **Dr Alex Ibacka Dzabana**

Président de l'association M22  
+242 06 676 10 23

#### **Luce Bénédicte Gangoue**

Mouvement Ras le Bol  
+242 06 665 98 43

[raslebolcongo@gmail.com](mailto:raslebolcongo@gmail.com)

Pour le Collectif Sassoufit.

#### **Marcus Kissa**

Coordonnateur du Collectif Sassoufit  
+33 6 52 56 80 43

[coordination@sassoufit.org](mailto:coordination@sassoufit.org)

[www.sassoufit.org](http://www.sassoufit.org)